



Suzanne Jutzeler suju-foto de Pixabay

CFR RETRAITE

Réforme des retraites : réduire d'urgence les déficits, la réforme systémique peut attendre

À grand renfort de chiffres et de déclarations, la presse actuelle est pour une fois à l'unisson s'agissant des conséquences catastrophiques auxquelles la persistance des déficits des régimes de retraite conduirait inexorablement. Les jugements de la presse s'appuient toujours sur les travaux du COR, en l'occurrence sur son « Rapport d'Étape » d'octobre qui fait autorité, à cela près que le taux de croissance 2021 ne serait déjà plus que de 6% au lieu de 8%. Loin d'être anodine cette différence se répercutera sur la totalité de l'économie, dette publique, déficit budgétaire, taux de chômage, déficit retraite.

La correction de politique économique que le désastreux bilan actuel impose (détails AFJ de novembre) doit maintenant monopoliser toutes les forces de proposition, gouvernement, parlement, associations syndicales et associations de retraités. Il faut en effet que l'emploi et le déficit des retraites qui y est directement lié soit rapidement ramené à son niveau d'avant crise. C'est l'urgence absolue.

Réduire jusqu'à son effacement total l'in vraisemblable déficit actuel, 25 Md€, dépend de modifications éventuelles des cotisations salariales et patronales, du nombre d'années de cotisation et du niveau des pensions, données dites « **paramétriques** », qualification usuelle de cette partie de